

Détecteur de mouvement radiofréquence N° de commande : 1306 ..

Manuel d'utilisation

1 Consignes de sécurité

L'intégration et le montage d'appareillages électriques doivent être réservés à des électriciens spécialisés.

Le non-respect de ces instructions peut entraîner des dommages sur l'appareillage, un incendie ou d'autres dangers.

La transmission radio est effectuée sur une voie de transfert non exclusive et par conséquent ne convient aucunement aux applications relevant du domaine de l'ingénierie de la sécurité, comme par ex. l'arrêt d'urgence, l'appel de secours.

Ne pas laisser les piles boutons à la portée des enfants ! En cas d'ingestion des piles boutons, faire immédiatement appel à un médecin.

Risque d'explosion ! Ne pas jeter les batteries au feu.

Risque d'explosion ! Ne pas recharger les batteries.

Ces instructions font partie intégrante du produit et doivent être conservées chez l'utilisateur final.

2 Conception de l'appareillage

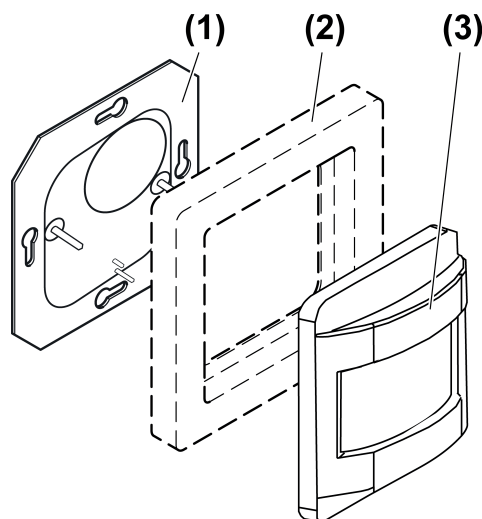


Figure 1

- (1) Plaque de fond
- (2) Cadre
- (3) Détecteur radio

3 Fonctionnement

Informations sur le système

La puissance d'émission, les caractéristiques de réception et l'antenne ne doivent pas être modifiées pour des raisons légales.

L'appareillage peut être utilisé dans tous les pays membres de l'Union européenne et de l'EF-TA.

La déclaration de conformité est disponible sur notre site Internet.

La portée d'un système radio composé d'un émetteur et d'un récepteur dépend de différents paramètres.

La sélection de l'emplacement de montage le plus adapté en tenant compte des paramètres du bâtiment permet d'optimiser la portée du système.

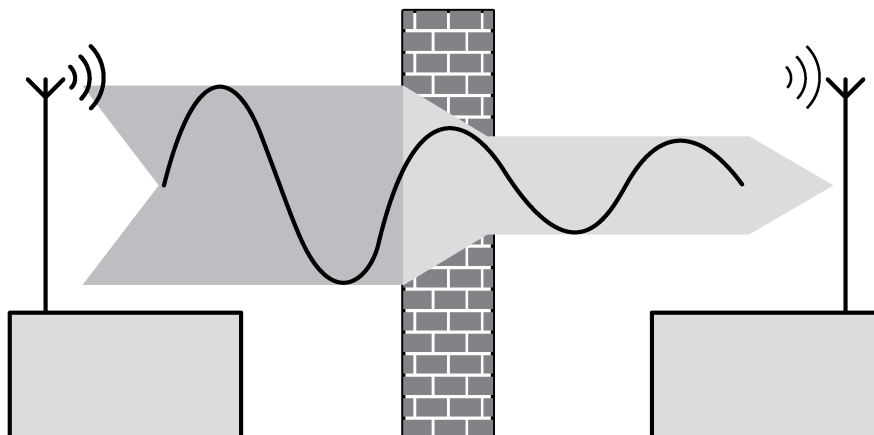


Figure 2: Portée réduite due à des obstacles de construction

Exemples pour la pénétration de différents matériaux :

Matériau	Pénétration
Bois, Plâtre, Placoplâtre	env. 90 %
Brique, Panneau contreplaqué	env. 70 %
Béton armé	env. 30 %
Métal, Treillis métallique	env. 10 %
Pluie, Neige	env. 1-40 %

Usage conforme

- Détecteur de mouvement pour l'activation automatique d'éclairage en fonction des mouvements de chaleur et de la luminosité ambiante
- Fonctionnement en association avec la partie puissance radio et actionneurs radio appropriés
- Montage en saillie

i Le détecteur de mouvement n'est pas protégé contre le sabotage et, par conséquent, n'est pas adapté à l'utilisation dans les systèmes d'alarme.

Caractéristiques produits

- Le détecteur de mouvement détecte les mouvements de chaleur, initiés par les personnes, animaux et les objets.
- Sensibilité réglable
- Luminosité réglable
- Zone de détection délimitable avec cache
- Appareillage à batteries

Comportement à actionneurs activés

- Lorsqu'il est activé, l'actionneur de variation commute la luminosité d'activation à la réception d'un télégramme du détecteur de mouvement. Après l'écoulement du temps de commutation, la luminosité réglée manuellement préalablement est restaurée.
- Un actionneur de commutation radio reste activé à la réception d'un télégramme du détecteur de mouvement et après l'écoulement du temps de commutation.

4 Informations destinées aux électriciens

4.1 Montage et branchement électrique

Sélection de l'emplacement de montage

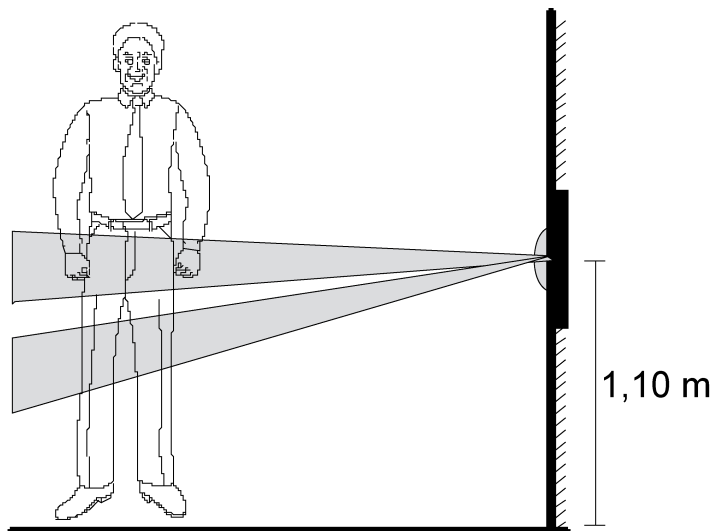


Figure 3: Niveaux de détection

Avec une hauteur de montage de 1,10 m, le détecteur de mouvement dispose d'une zone de détection dotée d'un angle d'ouverture de 180° dans 2 niveaux (figure 3).

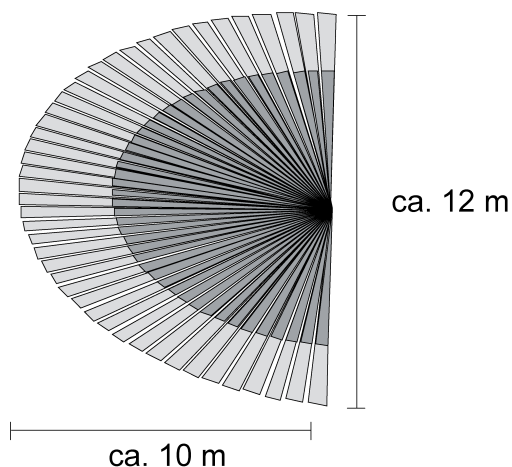


Figure 4: Zone de détection

Taille de la zone de détection : env. 10 m x 12 m, demie-ovale (figure 4). Les indications de taille de la zone de détection se réfèrent à une hauteur de montage de 1,10 m. Pour d'autres hauteurs de montage, la portée nominale varie.

- i** L'orientation du niveau de lentille supérieur ne délimite pas la zone de détection dans l'espace. Par conséquent, il est tout à fait probable que des mouvements situés en dehors de la zone de détection indiquée déclenchent des commutations.

Lors de la sélection du lieu de montage, il convient de tenir compte de certains principes de base.

- Sélectionner un emplacement sans vibrations car elles peuvent entraîner des commutations involontaires.

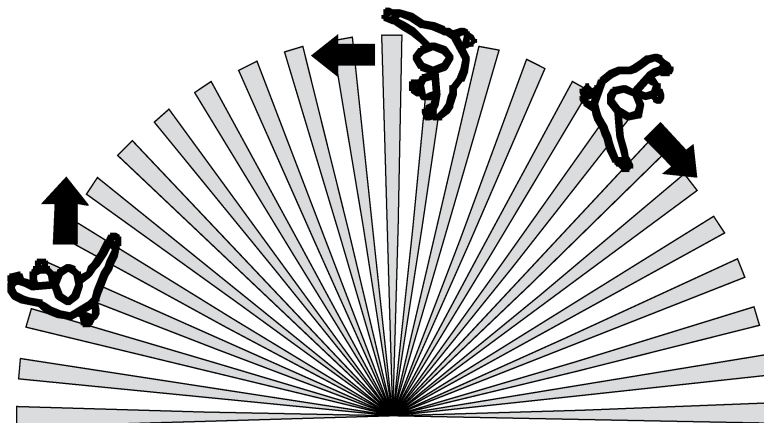


Figure 5: Monter le détecteur de mouvement latéralement au sens de la marche.

Le détecteur de mouvement détecte le mouvement de manière optimale lorsque celui-ci est monté latéralement au sens de la marche. Sinon, il faut s'attendre à ce que la détection soit décalée dans le temps (figure 5).

- Ne pas toucher la fenêtre du capteur.

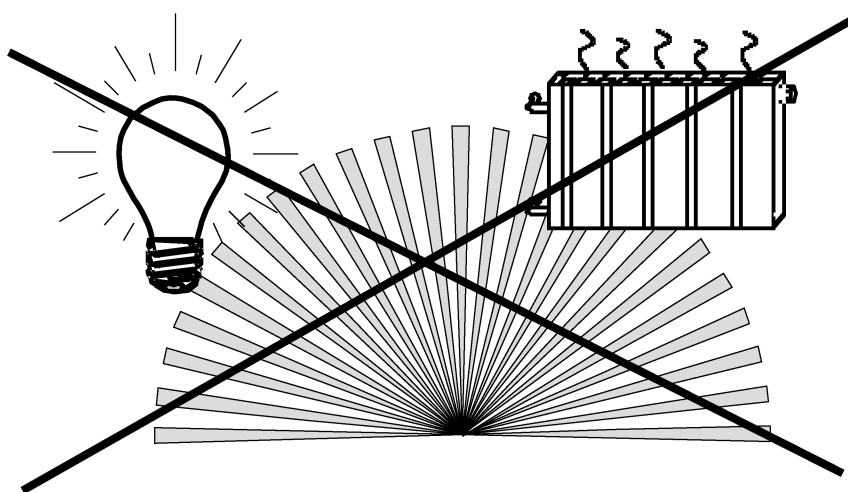


Figure 6

- Exclure toutes sources d'interférence, par ex. les lampes ou les chauffages, dans la zone de détection (figure 6) : choisir le lieu de montage le mieux adapté ou utiliser un cache à monter (voir le chapitre « Délimiter la zone de détection »).
- i En raison de la réflexion du rayonnement thermique produit par l'éclairage ou d'un écart trop faible entre le détecteur de mouvement et la lampe, une nouvelle commutation peut avoir lieu.

Monter le détecteur de mouvement

- i Avant le montage, procéder le cas échéant d'abord aux opérations de paramétrage et de réglage (voir le chapitre « Paramétrer le détecteur de mouvement dans le récepteur radio » ou « Régler la sensibilité et la luminosité »).
- Le cas échéant, mettre la batterie en place (voir le chapitre « Remplacer la batterie »).

Le cache de délimitation de la zone de détection est prémonté en usine ! Afin de surveiller toute la zone de détection, le cache doit être retiré.

La désignation « Top » sur la plaque de fond doit se situer en haut.

- Coller ou visser la plaque de fond (1) du détecteur de mouvement directement sur un fond plan.
- Enficher avec précaution le détecteur de mouvement avec son cadre (2) sur les tiges de guidage. Le logement de batterie doit s'insérer dans l'évidement correspondant dans la plaque de fond.

Remplacer la batterie



AVERTISSEMENT !

Risque de brûlure.

Les batteries peuvent éclater et couler.

Remplacer les batteries uniquement par un type identique ou équivalent.

- Retirer avec précaution le détecteur de mouvement (3) et son cadre (2) de la plaque de fond (1).

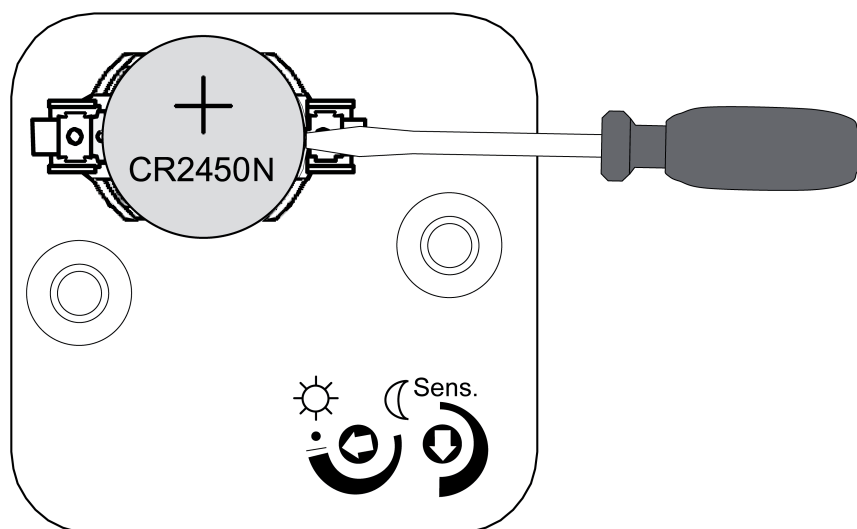


Figure 7: Retirer la batterie

- Retirer avec précaution la batterie vide à l'aide d'un tournevis.

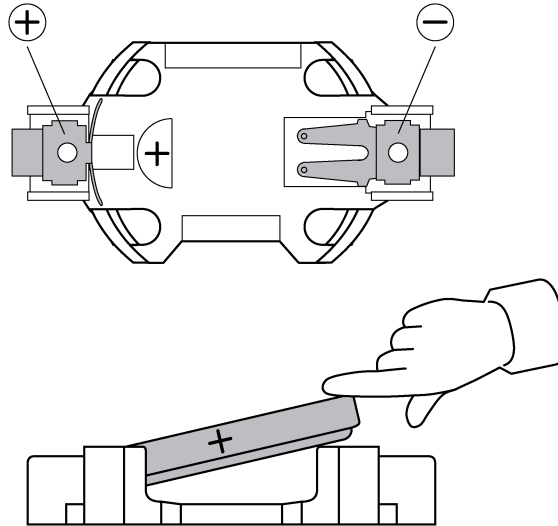


Figure 8: Insérer la batterie

- i** Maintenir les contacts des batteries et l'appareillage exempts de graisse.
 - Placer la nouvelle batterie sur le contact plus du logement de batterie. Lors de cette opération, veiller à ce que la polarité soit correcte : le pôle plus de la batterie doit se situer en haut.
 - Enclencher la batterie en exerçant une légère pression.
 - Enficher le détecteur de mouvement avec son cadre avec précaution sur les tiges de guidage. Le logement de batterie doit s'insérer dans l'évidement correspondant dans la plaque de fond.
- i** Après la mise en place de la batterie, la LED rouge est allumée pendant env. 1 minute. Le détecteur de mouvement se trouve ensuite en test de marche/mode paramétrage pendant env. 10 minutes (voir Paramétrage du détecteur dans les récepteurs radio). Cet état est indiqué par un clignotement bref de la LED. Pendant ce temps, aucun actionneur ne doit se trouver en mode de programmation. Sinon, un paramétrage non souhaité est effectué.

4.2 Mise en service

Paramétrer le détecteur de mouvement dans le récepteur radio

Pour qu'un récepteur puisse comprendre un télégramme radio du détecteur de mouvement, le récepteur doit « apprendre » ce télégramme radio. Le détecteur de mouvement peut être paramétré dans un nombre illimité de récepteurs radio. Le processus de paramétrage entraîne uniquement une attribution dans le récepteur radio.

Lors du paramétrage d'un émetteur radio, la portée du récepteur est réduite à environ 5 m. La distance entre le récepteur radio et l'émetteur à paramétrer doit donc être comprise entre 0,5 m et 5 m.

- Retirer la batterie pendant environ 2 minutes du détecteur de mouvement.
- Remettre la batterie en place.

Après la mise en place de la batterie, la LED rouge est allumée pendant env. 1 minute. Le détecteur se trouve ensuite en test de marche/mode paramétrage pendant env. 10 minutes. Cet état est indiqué par un clignotement bref de la LED. Dans ce mode, le détecteur de mouvement évalue les mouvements en fonction de la luminosité. Chaque télégramme envoyé par ce mode peut être paramétré dans le récepteur radio.

- Tester la zone de détection en mesurant la distance au pas et, le cas échéant, monter le cache (voir « Délimiter la zone de détection »).

Chaque télégramme envoyé active le récepteur pendant environ 2 secondes.

- i** Si un détecteur de mouvement ne détecte pas de mouvement pendant environ 2 minutes, il quitte automatiquement le mode Test de la marche/Paramétrage.
- Commuter le récepteur radio en mode de programmation (voir Instructions du récepteur).

- Déclencher un mouvement dans la zone de détection du détecteur de mouvement de sorte qu'il envoie un télégramme d'apprentissage.
La LED rouge du détecteur de mouvement clignote env. 4 fois.
Le récepteur radio quitte le processus de paramétrage (voir Instructions du récepteur radio).
- Quitter le mode de programmation du récepteur radio (voir Instructions du récepteur radio).

Régler la sensibilité et la valeur de consigne de la luminosité

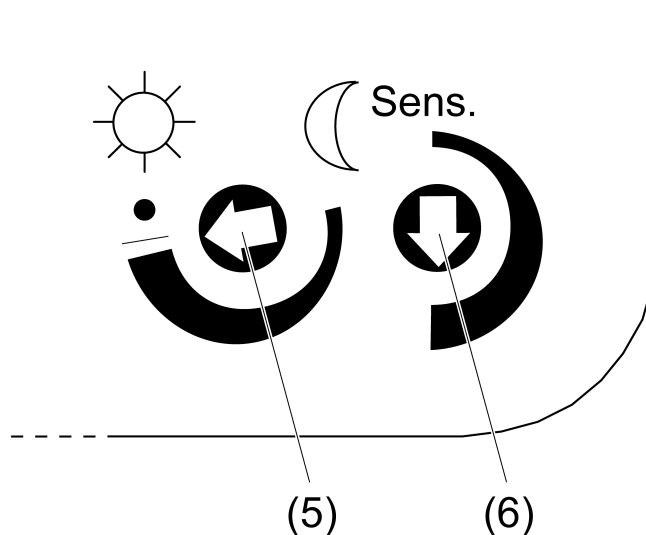


Figure 9: Sélecteur sur la face arrière

- Retirer avec précaution le détecteur de mouvement et son cadre de la plaque de fond.
- À l'aide du sélecteur de luminosité **Sens.** (6), régler la sensibilité du capteur entre la sensibilité maximale et minimale (figure 9).
- Régler la valeur de consigne de la luminosité avec le sélecteur de valeur de consigne de la luminosité (5) :
Symbole Lune : environ 0 Lux,
Symbole Soleil peu avant la butée terminale : environ 80 Lux,
Symbole Soleil en butée terminale : commutation en fonction de la luminosité ou mode jour.
La modification du réglage n'est appliquée qu'après l'absence de mouvement pendant 2 minutes.

La modification du réglage n'est appliquée qu'après l'absence de mouvement pendant 2 minutes.

- i** En association avec la partie puissance radio, régler la valeur de consigne de la luminosité à environ 80 lux sur le détecteur radio. Cette valeur se situe peu avant la butée finale en direction du symbole soleil. Le seuil de luminosité souhaité peut être réglé directement sur la partie puissance radio.
- i** Un temps de commutation est prescrit par les actionneurs radio. Sur la partie puissance du détecteur, un temps de commutation est réglable entre 10 secondes et 15 minutes. Sur les actionneurs de commutation et de variation, le temps de commutation est d'environ 1 minute.

Délimiter la zone de détection

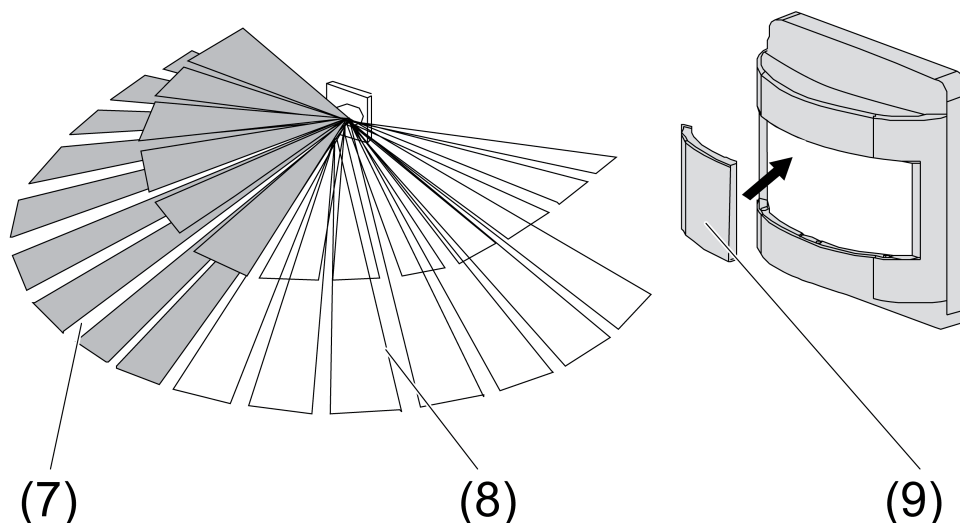


Figure 10

Le cache fourni (9) permet de supprimer des zones de détection non souhaitées (figure 10). Le cache peut recouvrir la partie gauche (7) ou droite (8) de la zone de détection, soit 90°.

i N'utiliser le cache que lorsqu'il est complet ! La découpe du cache pour des angles inférieurs entraîne des dysfonctionnements.

- Enficher le cache sur la fenêtre du capteur.

5 Annexes



Retirer immédiatement les batteries vides et les éliminer dans le respect de l'environnement. Ne pas jeter les batteries avec les ordures ménagères. L'administration municipale fournit des informations sur l'élimination respectueuse de l'environnement. Conformément aux prescriptions légales, l'utilisateur final est dans l'obligation de restituer les batteries usagées.



Le symbole confirme la conformité du produit avec les directives applicables.

5.1 Caractéristiques techniques

Tension nominale	DC 3 V
Type de batterie	1×Lithium CR 2450N
Température ambiante	+5 ... +35 °C
Humidité relative	max. 65 % (aucune condensation)
Réglage de la luminosité	env. 0 ... 80 lx (et du mode jour)
Hauteur de montage	1,10 m
Angle de détection	180 °
Zone de détection	env. 10 x 12 m
Fréquence de porteuse	433.42 MHz (ASK)
Portée émetteur en champ libre	typ. 60 m
Puissance d'émission	< 10 mW

5.2 Aide en cas de problème

La LED derrière la fenêtre du capteur clignote environ 10 fois lors d'un envoi.

Cause : la batterie dans le détecteur de mouvement est presque vide.

Remplacer la batterie (voir le chapitre « Remplacer la batterie »).

Le détecteur de mouvement ne réagit pas.

Cause 1 : la sensibilité **Sens.** du détecteur de mouvement est réglée à un niveau trop bas.

Augmenter la sensibilité **Sens.** (voir le chapitre « Régler la sensibilité, la valeur de consigne de luminosité et le temps de commutation »).

Cause 2 : la batterie dans le détecteur de mouvement est vide.

Remplacer la batterie (voir le chapitre « Remplacer la batterie »).

Cause 3 : portée radio dépassée.

Contrôler la situation de montage. Les obstacles de construction réduisent la portée.

Utilisation d'un répéteur de transmission radio.

Le détecteur de mouvement réagit en permanence.

Cause 1 : la sensibilité **Sens.** du détecteur de mouvement est réglée à un niveau trop élevé.

Réduire la sensibilité **Sens.** (voir le chapitre « Régler la sensibilité, la valeur de consigne de luminosité et le temps de commutation »).

Cause 2 : le mode Test de marche/Paramétrage est activé sur le détecteur de mouvement.

En l'absence de mouvement pendant deux minutes dans la zone de détection, sinon patienter 10 minutes. Ensuite, le mode Test de la marche/Paramétrage est automatiquement quitté.

Cause 3 : mouvement permanent dans la zone de détection du détecteur de mouvement.

Éliminer la cause du mouvement permanent.

5.3 Garantie

La garantie est octroyée dans le cadre des dispositions légales concernant le commerce spécialisé.

Veuillez remettre ou envoyer les appareils défectueux port payé avec une description du défaut au vendeur compétent pour vous (commerce spécialisé/installateur/revendeur spécialisé en matériel électrique). Ceux-ci transmettent les appareils au Gira Service Center.

Gira
Giersiepen GmbH & Co. KG
Elektro-Installations-
Systeme

Industriegebiet Mermbach
Dahlienstraße
42477 Radevormwald

Postfach 12 20
42461 Radevormwald

Deutschland

Tel +49(0)21 95 - 602-0
Fax +49(0)21 95 - 602-191

www.gira.de
info@gira.de